

Appui à la mise en Œuvre de la Formation Professionnelle en Milieu de Travail (TAMHEEN II)

Cadre de communication appliqué des procédures « direction – entreprise »

Composante : Outils de gestion de la FPMT

Standard : Communication et valorisation de la FPMT

Acteurs : Entreprise, direction, responsable de formation, SdA

Guide : SAQ : Cadre de communication appliqué des procédures « direction – entreprise »

Outils : --

Standard : --

Table des matières

SAQ : Cadre de communication appliqué des procédures « direction – entreprise »

- a. Présentation des Rôles SAQ dans les procédures liées à l'entreprise
- b. Cadre de travail pour l'entreprise dans le cadre de la FPMT

SAQ : Cadre de communication appliqué des procédures « direction – entreprise »

a. Présentation des Rôles SAQ dans les procédures liées à l'entreprise

- L'entreprise : représenté par le Chef d'entreprise
- La direction : représentée par un groupe de personne responsable
- Le Responsable de la formation : représenté par une personne administrative responsable de l'ensemble des tuteurs

b. Cadre de travail pour l'entreprise dans le cadre de la FPMT :

L'entreprise, la direction et le responsable de la formation ont pris connaissance de la Charte Qualité, de la Revue Qualité et s'impliquent dans le SAQ de la FPMT ;

L'entreprise, la direction et le responsable de la formation sont partie prenante dans le soutien de la FPMT en communication et dans les actions menées en interne et en externe ;

L'entreprise informe la Structure d'appui des places mises à disposition des jeunes intéressés à se former dans le domaine de la formation ;

L'entreprise soutient ses employés intéressés à former des stagiaires et garantit de mettre à leur disposition du temps pour se former en pédagogie en tant que tuteurs ;

L'entreprise respecte le cadre légal de la FPMT et tout particulièrement les plans de formation. Elle participe et représente également le monde du travail dans l'élaboration des plans de formation en collaboration avec le DFP ;

L'entreprise peut compter sur la Structure d'appui dans le cadre de la FPMT et du SAQ ;

L'entreprise obtient de la part de la Structure d'appui une liste de stagiaires intéressés et motivés à se former dans le cadre de la FPMT ;

L'entreprise et la Structure d'appui sont deux partenaires de soutien pour le stagiaire afin de répondre aux demandes et de faire une veille qualitative sur la formation ;

L'entreprise garantit que ses tuteurs ont acquis la formation pédagogique dans un délai d'un an, voire exceptionnellement de deux ans. Elle met à disposition de la Structure d'appui du temps pour que ses tuteurs se forment en pédagogie et en formation continue dans le périmètre du secteur économique et pédagogique ;

L'entreprise effectue une veille constante de l'évolution de ses prestations industrielles afin de garder une position de leader dans l'économie marocaine. Elle participe activement à l'amélioration continue dans le cadre du SAQ de la FPMT.